



**COMPTE-RENDU de la réunion du
Comité Directeur du CODEPESSM 17
du jeudi 01/02/2013**

CR n°2013-1

Locaux du GAZELEC, 17300 – ROCHEFORT

Ouverture de la séance à 19h40

En présence de :

GURRUCHATEGUI	Laurence	Présidente
BISCARAT	Dominique	Président adjoint
PRINCE	Daniel	Vice Président
AUBERT	Michel	Trésorier
LEFEVRE	Alain	Secrétaire
LEMUET	Karine	Trésorière adjointe
GERBER	Guillaume	Secrétaire adjoint
GILBERT	Christian	Représentant les SCA
BLANCHARD	Bernard	Membre
HERRAÏZ	Sandrine	Membre
JAMOIS	Nicolas	Membre
MINCHIN	Véronique	Membre
PERON	Thierry	Membre
PICOT	Laurent	Membre
SANQUER	Muriel	Membre

Et en présence de :

RUMBERGER	Michel	Ancien président du Codep
-----------	--------	---------------------------

Absent excusé :

BERTHONNEAU	Fabrice	Membre
-------------	---------	--------

Président de séance :

GURRUCHATEGUI	Laurence
---------------	----------

Comité Départemental d'Etudes et de Sports Sous-Marins de la Charente-Maritime (CODEPESSM17)

Association loi de 1901, immatriculée à la sous-préfecture de Rochefort sous le n°W172000915, siège social : 15 rue de la Ferronnerie, 17300 Rochefort.

Adresse de correspondance : Laurence GURRUCHATEGUI, 90, rue de l'aire de battage – 17940 – RIVEDOUX PLAGE

Tél : 06.09.71.28.48 - Email : president@codepessm17.org - Site Internet : <http://codep17.free.fr/>

Introduction

La séance débute par un tour de présentation des membres du Comité de direction et de la personne invitée.

Propositions collégiales pour prendre les postes de président de commission : (RI art III.1.4)

- 1 - Commission médicale et de prévention départementale :
 - GRADAIVE Eddy (SC Surgères)
- 2 - Commission juridique départementale :
 - HERRAÏZ Sandrine, PRINCE Daniel, avec l'assistance de RUMBERGER Michel
- 3 - Commission technique départementale :
 - MOISAN Gilles (acté lors de l'AG électorale)
- 4 - Commission sportives départementales :
 - Apnée
 - TITIERE François, ou Roland ile d'Oléron
 - Hockey
 - DIEDRICH Quentin (acté lors de l'AG électorale)
 - Nage avec palmes
 - DOUX Franck
- 5 - Commission "culturelles" départementales :
 - Audiovisuelle
 - DUPERRE Gérard, MICHAUD Alain, (avec l'assistance de Sandrine HERRAÏZ.).
 - Environnement :
 - PICOT Laurent (avec l'assistance de Dominique BISCARAT)
 - Biologie sous-marine :
 - CHARPENTIER Patrick (acté lors de l'AG électorale)

Projet de modification des statuts

La nécessité de modifier les statuts du CODEP est l'un des premiers thèmes abordé. Ce sujet qui demande un travail de fond fera l'objet de réunions spécifiques. Nous étudierons également la possibilité de modifier les dates de l'exercice. Michel RUMBERGER rappelle que ces modifications devront faire l'objet d'une validation en AG.

Responsable du Site internet du CODEP 17

Il sera demandé à Jean-François MOREL de prendre en charge la partie "tronc commun"
Les différentes commissions gérant elles-mêmes leurs contenus.

Responsable des matériels du CODEP 17

Bernard BLANCHARD se propose de prendre en charge cette fonction.

Les membres évoquent tour à tour les préoccupations, informations ou actions à mener suivantes :

- Matériels du CODEP :
 - Bernard BLANCHARD informe les membres qu'il dispose d'un local pour stocker ces équipements et d'un logiciel pour les gérer. Son local se situe au 2, route de Bonneuil à Foncouverte 17100 (N-E de Saintes) et pourrait également être utilisé pour les réunions du comité directeur (hors période hivernale car le local n'est pas chauffé). Le bâtiment est assuré et sécurisé (sous alarme), le CODEP 17 sera évidemment tenu de contracter une assurance pour le matériel déposé.
 - Il apparaît nécessaire de faire un recensement exhaustif des matériels dans les semaines qui viennent afin de réaliser sa gestion. Les clubs détenteurs de matériels CODEP vont être invités à les restituer rapidement.

Comité Départemental d'Etudes et de Sports Sous-Marins de la Charente-Maritime (CODEPESSM17)

Association loi de 1901, immatriculée à la sous-préfecture de Rochefort sous le n°W172000915, siège social : 15 rue de la Ferronnerie, 17300 Rochefort.

Adresse de correspondance : Laurence GURRUHATEGUI, 90, rue de l'aire de battage – 17940 – RIVEDOUX PLAGES

Tél : 06.09.71.28.48 - Email : president@codepessm17.org - Site Internet : <http://codep17.free.fr/>

- A récupérer : Narguilé O2 à l'Adanac, blocs enfants à Saintes, combinaisons enfants à Surgères, matériel TIV, recycleurs et leurs consommables, etc.
- Requalification des bouteilles de plongée :
 - Michel RUMBERGER propose de faire réaliser les requalifications par la société Air Pur Industrie, basée à Montbelliard – Doubs. Cette Société se charge du transport aller et retour (Saintes-Montbelliard) et semble restituer un excellent travail pour un prix TTC de 35 euros par bouteille. Reste à prendre la décision et organiser un calendrier de remise et retrait des blocs par les clubs et diffusion des directives aux clubs. Ces renseignements seront à communiquer à Philippe BARDY et Bob TUFNEL, qui sont responsables des TIV et ré épreuves au sein du CODEP.
- Récompenses fédérales :
 - Michel RUMBERGER évoque la possibilité d'attribution de récompenses fédérales aux différents acteurs bénévoles. Cette action ne peut plus être menée cette année et devra faire l'objet d'une attention particulière pour l'année prochaine.
- Conseil des sages :
 - Michel RUMBERGER évoque la possibilité de mettre en place un conseil des sages. Celui-ci pourrait intervenir en tant que conseiller et assurer l'intérim en cas de carence du comité directeur en place.
- Fonctionnement de la commission bio :
 - Michel AUBERT demande l'avis du comité directeur sur le fonctionnement actuel des réservations des stages bio. Il est rappelé que l'organisateur du stage est tenu de présenter un tableau avec la liste des participants et quelques informations sur le stage, afin de pouvoir justifier des sommes engagées.

CNDS :

- Les dossiers des clubs devront se conformer aux objectifs fixés par la directive (inégalité à l'accès au sport / santé par le sport / jeunes scolarisés / promotion de cadres / soutien à l'emploi sportif). A cet effet, Michel AUBERT va réaliser une synthèse de cette dernière afin de piloter les clubs sur les demandes à présenter au CODEP.
- Les « plongées poubelles » pourraient entrer dans le cadre de ces subventions, car elles sont relatives à la fois aux domaines économique, social et environnemental.
- Les dossiers des clubs devront parvenir au plus tard le 20 février au CODEP.
- Une réunion d'analyse des dossiers des clubs est prévue le 4 mars 2013 en comité restreint : Laurence, Muriel, Karine, Michel et Guillaume, le 4 mars à Saintes. Suivra la mise en place du dossier CODEP lui-même. La date butoir d'expédition étant fixée au 20 février.
- Récupération et collationnement des justificatifs de l'année N-1 par Karine.
- Le CODEP va également présenter des actions directes : formation des encadrants (technique et handi), utilisation trimix, utilisation vêtements étanches, etc.

Diffusion de documents :

- - Adresser à chaque membre les Statuts et règlement du CODEP. (Alain)
- - Faire diffusion de la liste des membres du CODEP 17 à :
 - CDOS
 - CIALPC
 - DDJS
 - Préfecture, bureau associations.
 - FFESSM
 - Présidents des clubs et SCA
 - Banque

Comité Départemental d'Etudes et de Sports Sous-Marins de la Charente-Maritime (CODEPESSM17)

Association loi de 1901, immatriculée à la sous-préfecture de Rochefort sous le n°W172000915, siège social : 15 rue de la Ferronnerie, 17300 Rochefort.

Adresse de correspondance : Laurence GURRUHATEGUI, 90, rue de l'aire de battage – 17940 – RIVEDOUX PLAGE

Tél : 06.09.71.28.48 - Email : president@codepessm17.org - Site Internet : <http://codep17.free.fr/>

- - Délégation de pouvoir sur les comptes bancaires du CODEP :
 - GURRUCHATEGUI Laurence Présidente
 - AUBERT Michel Trésorier

Les membres ci-dessus sont invités à adresser une copie recto-verso de leur carte d'identité à Michel AUBERT et d'apposer leur signature sur le document à retirer à la banque par Michel.

Rendez-vous, réunions :

- Rendez-vous à prendre :
 - Avec Monsieur DILLENBOURG, Conseiller Général La Rochelle IX
 - Avec Monsieur JOUINEAU, DDJS
- Réunion prévue :
 - Le 8 février – Réunion d'information sur CNDS. (Laurence, Muriel, Dominique)
 - Le 4 mars – Saintes - Réunion (Laurence, Muriel, Karine, Michel, Guillaume et Dominique).
 - Le 2 avril – Rochefort - Réunion du comité directeur
- Réunion à prévoir :
 - Journée des commissions.
 - Modification des statuts du CODEP

Questions diverses:

- Thierry PERON demande combien ont couté les frais d'avocat engagés par l'ancien président Patrice BLAISE, pour revoir les statuts du CODEP sans prestations particulières.
Réponse du trésorier, Michel AUBERT, 500 € qui ont été réglé sur le budget 2013.
- Dominique BISCARAT signale qu'il peut aller trouver Dominique TANVET (ancien président du Ré-Aqua) afin de faire le point sur la dette que ce club a contracté auprès du CODEP.
- Il est nécessaire de prévenir la banque que Patrice BLAISE, qui a déjà rendu le chéquier en sa possession, n'a plus droit de signature pour le CODEP.

 **La prochaine réunion est fixée le 2 avril 2013 à 19h30, rue de la Ferronnerie à Rochefort.**

La séance est levée à 22h30.